

## **Conditions de participation au jeu-concours « Championnat du monde 2026 de hockey sur glace – tirage au sort de billets »**

### **GÉNÉRALITÉS**

« Championnat du monde 2026 de hockey sur glace – tirage au sort de billets » (ci-après « jeu-concours ») désigne un jeu-concours organisé par Swisslos Interkantonale Landeslotterie du 20.03.2026 au 04.05.2026. La participation au jeu-concours est sans obligation d'achat et se présente sous forme électronique. Des billets d'entrée aux matches du championnat du monde de hockey sur glace à Zurich seront attribués par tirage au sort aux participants.

### **CONDITIONS À LA PARTICIPATION**

1. Toutes les personnes physiques âgées de 18 ans révolus et résidant dans le territoire de Swisslos (cantons AI, AG, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TI, TG, UR, ZG, ZH et principauté du Liechtenstein) sont autorisées à participer.
2. La participation au concours est limitée à une participation par personne.
3. Les collaborateurs de Swisslos, les collaborateurs des agences en charge du concours, resp. des sociétés partenaires et les membres de leur foyer ne sont pas autorisés à participer.
4. Les participations par le biais d'adresses électroniques temporaires ou fictives, de copies, services d'enregistrement ou autres sont interdites sous réserve de poursuite.

### **PARTICIPATION**

5. Le jeu-concours est organisé sur la plate-forme de concours. Sur la plate-forme, les participants devront placer un puck sur le ou les matches du championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Zurich auxquels ils souhaiteraient assister, puis confirmer leur choix. Chaque puck augmente la chance de gagner 1 x 2 billets d'entrée aux matches choisis. Chaque participant a droit à un maximum de trois (3) pucks virtuels par jour. Les pucks peuvent être répartis sur un (1), deux (2) ou trois (3) matches.
6. Les adresses électroniques sont confirmées par le procédé double-opt-in. La participation avec la même adresse sera possible les jours suivants. Si le navigateur ne reconnaît pas un participant au cookie, la participation devra être confirmée par le « magic-link » d'un courriel.
7. Au terme du jeu-concours, un gagnant est désigné par tirage au sort pour chaque match.
8. En application de l'art. 5, chaque participation valide participe automatiquement au tirage au sort. La position des pucks détermine le match pour lequel la participation est prise en compte. Tout gain entraîne automatiquement l'exclusion des autres tirages au sort ; le gain est en effet limité à 1 x 2 billets par personne.

## MECANISME DU JEU-CONCOURS

9. La participation au jeu-concours a exclusivement lieu en ligne via le microsite [hockeytickets.swisslos.ch](https://hockeytickets.swisslos.ch). Les participants s'enregistrent avec leur adresse électronique, indiquent leurs nom, prénoms et NPA et confirment être âgés de 18 ans révolus.

## PRIX MIS EN JEU

Les prix mis en jeu sont les suivants :

10. Des billets d'entrées aux matches du championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Zurich. Le tirage est limité à 2 x 2 billets par match du championnat du monde à Zurich.
11. Le gain par personne est limité à 1 x 2 billets.
12. Les prix sont attribués aux personnes autorisées à participer après un tirage au sort ayant lieu le 05.05.2026. Les gagnants sont ensuite contactés par courriel ; ils disposent d'un délai pour accepter leur gain ; passé ce délai, ils perdent tout droit au gain. Les billets d'entrée sont à retirer exclusivement au stand Sporttip présent sur l'événement. Swisslos se réserve le droit de contrôler l'âge du participant. Les billets devront être retirés au plus tard 30 minutes avant le coup d'envoi du match. Si le participant ne retire pas ses billets à temps, son droit aux billets est perdu sans qu'il puisse prétendre à une indemnité. Swisslos est alors autorisée à donner les billets à un tiers sur place.
13. Swisslos est responsable de l'organisation du concours. Toutes les décisions liées à l'organisation du tirage au sort sont prises en concertation avec les représentants de Swisslos présents. Les décisions et les résultats du tirage sont définitifs.

## DIVERS

14. Les prix ne donneront lieu à aucune contrepartie financière. Swisslos peut sur simple décision changer le prix et le remplacer par un prix de même valeur. Les billets ne sont pas cessibles, tant que les directives de l'organisateur, des conditions d'utilisation des billets ou des raisons organisationnelles l'exigent.
15. Tout participant qui contrevient et/ou manipule les présentes conditions de participation est passible d'exclusion du jeu-concours. Si les conditions à une exclusion sont réunies, il peut être demandé une révision du classement, le retrait du prix (même rétroactivement) ou le remboursement/le renvoi des gains dont le paiement ou la livraison a déjà été fait(e).
16. En tant qu'organisatrice, Swisslos et les agences et partenaires chargés de l'organisation du concours sont autorisés à arrêter, interrompre ou suspendre le jeu-concours si son parfait déroulement n'est pas garanti, notamment en cas de panne de hardware ou software, erreurs de programmation, virus informatiques ou intrusion de tiers non habilités, de problèmes mécaniques, techniques ou légaux.

17. Swisslos veille à ce que le concours soit accessible au plus grand nombre de navigateurs web. La participation au jeu ne peut être garantie si la version du navigateur web n'est plus prise en charge.
18. Aucun dédommagement n'est dû s'il est impossible d'envoyer les messages électroniques aux gagnants (ex. en cas de problème technique).
19. Le participant accepte que Swisslos lui envoie des propositions relatives aux loteries et paris. Les données ne sont pas transmises à des tiers. Cette autorisation peut être révoquée à tout moment.
20. Le jeu-concours ne donnera lieu à aucune correspondance. La voie judiciaire est exclue. L'édition allemande des présentes conditions de participation fait seule foi en cas de divergences entre les versions française, anglaise, italienne et la version allemande.
21. Les présentes conditions de participation entrent en vigueur le 20.03.2026.